

brane muqueuse avoisinant le col de la vessie, celle de la portion prostatique du canal, hypertrophiée, spongieuse, tuméfiée, injectée, d'une couleur bleuâtre livide, ou d'un rouge ardoise foncé. Les follicules muqueux de toute la membrane, et particulièrement de la prostate, sont considérablement augmentés et forment de véritables lacunes qu'il est très facile d'apercevoir. M. Lallemand, à qui sont empruntés ces détails (*Observations et réflexions sur les mal. des org. génit.-urinaires*), pense que les blennorrhées qui sont rebelles à tout traitement, sont dues à l'altération de la muqueuse que je viens de décrire. Les tissus affectés jouissent en quelque sorte d'une organisation nouvelle; les capillaires, sans cesse engorgés, fournissent aux sécréteurs les matériaux incessans de la blennorrhée; soit que l'on regarde cette disposition morbide comme une des suites de l'irritation qui a fixé son siège sur la membrane, ou bien que l'on ne veuille y voir qu'une modification organique, à laquelle l'irritation est actuellement tout à fait étrangère, il n'en est pas moins vrai que, dans la plupart des cas, la blennorrhagie aiguë a été le véritable point de départ de la maladie. Quelquefois, chez les individus à tempérament lymphatique, et qui contractent facilement des inflammations catarrhales, il s'établit d'emblée une blennorrhagie chronique qui a tous les caractères d'un flux purement muqueux; en d'autres termes, une blennorrhée légitime. C'est surtout chez les femmes lymphatiques, vivant dans l'humidité et sujettes aux fleurs blanches, que les vaginites deviennent de véritables blennorrhées. Cette forme de la blennorrhagie s'observe encore chez les femmes qui, se faisant une habitude du libertinage, contractent des blennorrhagies qu'elles ne laissent pas guérir, et qui se perpétuent, par suite des excès auxquels elles se livrent, ou par une nouvelle infection. Ces causes, du reste, agissent de la même manière chez l'homme. (*Compendium*, page 601.)

ARTICLE III.

Du Traitement de la Gonorrhée récente (*urétrite aiguë*).

§ I.

La gonorrhée est le résultat le plus commun de la contagion vénérienne; de graves et nombreux accidens pouvant en être la suite, son traitement exige une grande expérience et de sages précautions. Il ne suffit pas de faire cesser l'écoulement qui caractérise cette affection, il faut encore y procéder de manière à ne pas produire d'autres affections plus dangereuses que celles qu'on aurait cherché à guérir. C'est pourtant ce qui arrive journellement, et c'est la cause dont s'occupent le moins la plupart de ceux qui se livrent au traitement des maladies vénériennes, dont le but principal est d'arrêter tous les écoulemens, sans avoir égard aux suites qui peuvent en résulter; cela m'est démontré chaque jour par le grand nombre de malades qui viennent réclamer mes soins, après s'être fait traiter par quelqu'un de ces empiriques qui, confondant tous les états morbides que peut engendrer la contagion vénérienne, les traitent de la même manière, sans tenir compte des dispositions du malade ni du caractère particulier de la maladie.

Les médecins éclairés et de bonne foi reconnaissent tous aujourd'hui qu'il n'existe aucune substance ayant exclusivement une propriété anti-vénérienne spécifique, c'est à dire qui soit capable de guérir dans toutes les circonstances les nombreux accidens de la syphilis. Le mercure, pendant long-temps regardé comme étant doué de cette propriété, est reconnu maintenant comme un remède qui, au lieu de procurer une guérison toujours radicale, ne fait souvent que pallier le mal et produire un grand nombre d'affections plus ou moins dangereuses, ce qui doit en faire rejeter l'usage

au moins quant à ses effets généraux, et cela avec d'autant plus de raison qu'on peut guérir tous les accidens de la syphilis sans y avoir recours, par des moyens dont l'administration est toujours sans danger. Toutefois ce ne peut être que par un traitement méthodique, et j'entends, par ces mots, toute indication, tout régime fondé sur le raisonnement ou sur la pratique, de telle sorte que chaque médecin ayant sa manière de raisonner et les résultats de sa propre expérience, peut s'en autoriser pour suivre ou modifier les leçons de l'école, et, de cette manière, favoriser les progrès de la science suivant que sa raison et son expérience l'ont heureusement guidé, et que de nombreux succès ont justifié sa méthode curative.

Les moyens de guérir doivent varier selon le but qu'on se propose d'obtenir. Les effets de toute médication sont locaux, dérivatifs, révulsifs, perturbateurs de l'action morbide, sédatifs ou modificateurs de la sensibilité. Le traitement de tous les accidens vénériens consiste dans l'application des moyens propres à produire ces résultats. Je vais indiquer les circonstances et tracer les règles qui doivent en déterminer l'usage dans l'état aigu de la gonorrhée.

§ II.

Considérations générales sur le Traitement local de la Gonorrhée.

Les remèdes locaux doivent agir directement sur la partie affectée; tels sont les lotions, les cataplasmes, les sangsues, en un mot tous les moyens de guérison qu'on peut appliquer sur l'organe malade. On ne doit jamais chercher à faire cesser trop promptement les écoulemens vénériens, afin d'éviter les accidens qui peuvent en résulter et qui sont toujours plus graves que la maladie primitive. C'est aussi l'avis des auteurs les plus modernes. M. Jourdan avoue même que la méthode

antiphlogistique, mise en usage sans discernement, peut faire disparaître les maux vénériens par une brusque déliquescence, et qu'on ne doit en chercher la guérison radicale qu'après qu'ils ont duré quelque temps et se sont améliorés progressivement. Il faut donc agir en vue de modérer la gonorrhée et ne pas se proposer d'en arrêter l'écoulement avec trop de précipitation.

Pour apaiser la phlogose locale de l'urètre, on peut avoir recours aux émissions sanguines, et souvent même il convient de combiner la saignée générale avec l'application des sangsues; car l'un et l'autre moyen, employés isolément, demeurent souvent sans résultat. Lorsque, dès son début, la gonorrhée se manifeste avec une grande intensité, que la douleur est vive au point d'occasionner la fièvre ou seulement des lassitudes, on ne saurait se dispenser de la saignée générale qui, alors, doit toujours être pratiquée avant l'application des sangsues. En même temps on fera usage des bains généraux ou locaux, des cataplasmes, des lotions et des injections de la même nature; les boissons délayantes, mucilagineuses ou acidulées, la diète, le repos, contribueront efficacement à calmer les accidens inflammatoires. Dans l'état aigu de la gonorrhée, il est très utile, et toujours prudent, de porter un suspensoir; car le poids des testicules et le tiraillement du cordon des vaisseaux spermatiques peuvent déterminer l'engorgement respectif de ces parties, ce qu'on évitera par ce moyen dans le plus grand nombre de cas.

M. Velpeau dit, dans ses leçons publiées par le docteur Pavillon, que l'on guérissait une foule de blennorrhagies par des évacuations sanguines proportionnées à la constitution du sujet et à l'intensité de la phlegmasie; ainsi on a employé les saignées générales, les sangsues sur le trajet de l'urètre, au périnée, à la partie supérieure et interne des cuisses. Ces moyens ont été aidés par des cataplasmes émolliens, des bains, une diète plus ou moins sévère et des bois-

sons mucilagineuses. Je ne crois pas qu'on doive accorder, dans cette circonstance, une aussi grande confiance à cette méthode. Je sais bien que souvent l'état inflammatoire de l'urètre réclame impérieusement le secours de ces moyens, mais je soutiens que ce n'est qu'à titre d'auxiliaires et non pas comme curatifs qu'on doit s'en servir. Ainsi, qu'un malade éprouve dans l'urètre une douleur très vive, un sentiment très prononcé de brûlure, enfin le cortège plus ou moins complet des symptômes inflammatoires, alors tout bon chirurgien devra recourir aux antiphlogistiques, et ils ne lui feront pas défaut. En effet, sous leur influence, il verra le plus souvent l'inflammation perdre de son intensité, s'arrêter même; cependant, s'il n'a recours à aucun autre moyen, l'écoulement persiste, ou, s'il s'arrête, c'est pour reparaitre plus tard. C'est là un fait confirmé par l'expérience de chaque jour. Qu'on associe, au contraire, à cette méthode, un des moyens que nous indiquerons, et on aura lieu de s'applaudir de cette union. Mon opinion est donc qu'on ne doit pas employer la méthode antiphlogistique d'une manière exclusive. Certes, c'est un puissant auxiliaire; mais si le chirurgien attendait d'elle seule une cure radicale, il serait le plus souvent frustré dans ses espérances. Il reste donc bien établi par l'expérience que, tout en ayant recours aux antiphlogistiques, il est indispensable de leur associer un traitement spécial pour obtenir la guérison des affections syphilitiques.

Du traitement dérivatif. — On agit par dérivation en faisant usage des moyens dont l'action s'exerce dans le voisinage de l'organe affecté. Les sangsues appliquées aux aines, à l'anus, au raphé; les sinapismes, les vésicatoires mis à la partie supérieure des cuisses, les frictions dirigées sur les extrémités inférieures, les lavemens, sont des moyens dérivatifs à l'égard de la phlogose urétrale et des accidens in-

flammatoires des organes sexuels. On peut y avoir recours et préférer les uns aux autres, selon les résultats qu'on se propose d'obtenir. Leur usage convient ordinairement lorsque l'état des voies digestives ne permet pas d'employer des médicaments dont on craint l'action trop irritante, mais surtout dans les affections syphilitiques chroniques de l'appareil générateur et des parties qui l'environnent.

Du traitement révulsif. — Les médicaments au moyen desquels on se propose d'obtenir la révulsion de toute maladie doivent exercer leur action sur des organes éloignés de la partie affectée.

Le tube digestif est l'organe sur lequel on dirige le plus communément les remèdes jugés propres à faire cesser les accidens vénériens; mais leur usage exige autant de précaution que de sagacité, car ils sont efficaces ou peuvent nuire selon leur nature particulière et suivant que l'application en est faite convenablement et à propos.

Quels que soient les remèdes employés, on doit toujours craindre de produire une irritation trop intense sur les intestins; car tout ce qui peut réagir sur l'organisme, de manière à produire de la fièvre, serait contraire à la guérison des phénomènes locaux de la syphilis, principalement dans l'état aigu. Après avoir fait un usage bien entendu des antiphlogistiques, et soumis le malade au régime que son état peut exiger, on doit se proposer d'agir sur le tube intestinal par des moyens dont l'action ne soit pas trop irritante. La révulsion sur la peau, sagement dirigée, peut être d'un grand secours dans le traitement de tous les accidens vénériens; les bains, les frictions sèches sur tout le corps, et l'usage des boissons qui, sans irriter, sont propres à favoriser la transpiration et la diaphorèse, constituent des moyens qu'on peut employer alternativement ou conjointement avec les remèdes dont l'action est dirigée sur les intestins. C'est

d'après ces principes que j'ai établi la méthode curative que je mets en pratique et dont les bons résultats attestent l'efficacité.

Du traitement perturbateur. — On donne le nom de méthode perturbatrice à l'usage des moyens irritans appliqués immédiatement sur la partie phlogosée ; telles sont les lotions et les injections dirigées contre la phlegmasie des membranes muqueuses , et la cautérisation pratiquée sur les ulcères vénériens. Cette méthode de traitement a pour but de changer, par des applications locales irritantes, le mode de vitalité de l'organe affecté ; mais il arrive souvent, on ne saurait trop le répéter, que ce genre de médication est suivi des accidens les plus graves, surtout lorsqu'on y a recours dans l'état aigu pendant la période inflammatoire de la maladie. La cautérisation d'une ulcération vénérienne, même légère, peut occasionner le développement plus ou moins tardif des symptômes vénériens de diverses natures, principalement des bubons. J'en citerai un exemple remarquable au chapitre des adénites syphilitiques. Les injections irritantes ne produisent souvent qu'une guérison apparente, et qui est le prélude du passage de la maladie à l'état chronique. Cette remarque a été faite par Hunter, qui s'exprime ainsi : « Les injections irritantes dans l'urètre enflammé arrêtent souvent l'écoulement, sans néanmoins, dans tous les cas, hâter la guérison. L'inflammation peut encore continuer, même plus long-temps qu'elle n'aurait fait, si l'on n'avait pas cherché à réprimer la disposition à la sécrétion. » La suppression intempestive des écoulemens vénériens peut produire la désorganisation de la texture muqueuse, l'engorgement des testicules, une réaction inflammatoire vers une autre partie du système muqueux, et même donner lieu à tous les accidens consécutifs de la contagion vénérienne. Toutefois cette méthode peut être employée avec succès, sinon comme

moyen unique de guérison, au moins comme un auxiliaire utile dans quelques circonstances ; j'y reviendrai et j'établirai les indications qui en réclament l'usage dans l'article où je traiterai des injections.

Des sédatifs ou modificateurs de la sensibilité. — L'usage des moyens de perturbation dont je viens de parler ne saurait constituer une méthode complète de traitement à l'égard de la gonorrhée, puisque l'application ne peut en être faite que dans des cas exceptionnels, et que toute méthode thérapeutique doit se composer d'une série de moyens qui, rationnellement combinés, permettent, dans tous les cas possibles, d'obtenir la cure radicale des maladies auxquelles on les oppose. Il en est de même des moyens employés en vue de calmer la douleur et de modifier la sensibilité nerveuse. Leur usage étant journellement administré dans tous les cas de maladies, il m'a paru utile de dire quelques mots sur leur manière d'agir, à propos des affections vénériennes, où le bon effet de leur administration est essentiellement subordonné aux principes qui doivent en régler l'usage,

Dans le cas où, par suite de la phlogose muqueuse ou de tout autre accident vénérien, la douleur est l'effet d'un état morbide inflammatoire et s'accompagne de fièvre, on ne doit faire usage d'aucune espèce de narcotique, parce qu'ils interrompent sans utilité la marche régulière de l'inflammation. Les antiphlogistiques, les bains, les applications émollientes, la diète, le repos, les boissons acidulées, mucilagineuses, sont, dans ce cas, les meilleurs moyens d'apaiser les souffrances trop vives. Si la douleur est essentiellement nerveuse, et qu'il n'existe ni inflammation ni mouvement fébrile, on pourra faire usage des topiques narcotiques ou opiacés. Employés intérieurement à petites doses, les calmans peuvent convenir chez les personnes ner-

veuses et irritables, comme un moyen de régulariser l'action du système sensitif, et de favoriser ainsi le développement des efforts de la nature et l'efficacité des médications générales; mais, dans toutes les circonstances, leur usage exige une connaissance exacte de leurs propriétés et de la manière de les administrer.

§ III.

De la Gonorrhée ancienne (*urétrite chronique*).

On donne le nom de gonorrhée ou d'urétrite chronique aux écoulemens dont la durée dépasse le terme ordinaire de la gonorrhée récente ou aiguë, qui est de deux mois au plus. Lorsque la maladie passe cette époque, on peut la regarder comme ayant une tendance à se prolonger sans qu'on puisse en limiter le terme. Abandonnée à elle-même, la gonorrhée peut subir cette transformation, et cela arrive principalement lorsque les malades souffrent peu et qu'ils négligent de se faire traiter, ou bien lorsqu'ils délaissent leur traitement après l'avoir commencé, ainsi que cela est fort ordinaire une fois que les douleurs ont cessé d'être vives. Les injections faites à contre-temps, et surtout pendant qu'il existe encore de la douleur, peuvent non seulement prolonger indéfiniment la gonorrhée, mais encore donner lieu aux accidens consécutifs qui ne se seraient pas développés, si, par l'effet d'un traitement bien dirigé, la guérison avait été radicale.

On attribue la disposition de cette maladie à se prolonger, à un état d'irritation ou de phlogose locale de la partie balanique et bulbeuse du canal de l'urètre, ou à une sécrétion vicieuse ou anormale de la membrane muqueuse urétrale; l'habitude de la masturbation, la diathèse dartreuse, des vers dans les intestins, une pierre dans la vessie, peuvent l'entretenir. Elle peut dépendre aussi de l'érosion ulcéreuse

d'une partie du canal de l'urètre. Quand l'écoulement persiste après un traitement rationnel, il arrive ordinairement que l'érection, et surtout l'éjection du sperme, produisent de la douleur vers la partie du canal où réside l'affection morbide qui fournit la matière de l'écoulement. La détermination précise du point affecté est nécessaire pour obtenir la guérison des gonorrhées opiniâtres.

Lorsque la matière est tenace, gluante et se dessèche au méat urinaire, on est autorisé à soupçonner que l'irritation occupe le bulbe, ou un point de la partie supérieure de l'urètre. Dans le cas où la partie inférieure ou balanique en est le siège, la matière de l'écoulement en est ordinairement plus claire, et lorsque la goutte fixée au méat urinaire est essuyée ou se détache, il s'en forme une autre peu de temps après. Quelquefois il ne reste à la suite des gonorrhées opiniâtres ou mal traitées, qu'un suintement d'une humeur limpide et transparente toujours peu abondante. Les injections intempestives ou trop fréquentes sont la cause la plus générale de cette dernière espèce d'écoulement. Je crois aussi que la pression, trop souvent réitérée, qu'on est dans l'habitude d'exercer sur le gland pour provoquer l'expulsion de la matière, en est une cause principale.

§ IV.

Considérations générales sur le Traitement de la Gonorrhée ancienne (*urétrite chronique*).

La méthode antiphlogistique et débilitante ne convient pas aussi généralement dans l'état chronique des phlegmasies muqueuses que dans leur état aigu et récent; elle peut même contribuer, dans une infinité de circonstances, à en prolonger la durée. On ne doit pas perdre de vue que, pour la guérison des maladies chroniques en général, il faut qu'il

existe localement un degré déterminé d'énergie vitale, et que si la maladie est entretenue par un état de faiblesse ou de subaction organique, on ne parvient à la guérir qu'en ranimant la vitalité de la partie affectée, soit par des moyens propres à agir sur l'état général des forces, soit par des topiques excitans appliqués sur l'organe malade.

La saignée générale ne doit jamais être employée à moins d'accidens particuliers et imprévus. Les sangsues même ne conviennent pas contre les écoulemens sexuels chroniques. Leur usage n'est indiqué que dans les cas fort rares d'une récrudescence inflammatoire très prononcée. La méthode antiphlogistique a été conseillée plus spécialement dans les cas où les tissus seraient menacés d'une dégénérescence fongueuse. Je partage cette opinion; toutefois je citerai, en traitant de la périostose, un fait très curieux par la nature des accidens qui le caractérisent, et par le succès d'un traitement où l'on n'a eu recours à aucune émission sanguine.

Si l'application des sangsues est contre-indiquée dans la plupart des phlegmasies chroniques de la membrane muqueuse, il n'en est pas de même lorsqu'il s'agit d'un organe, d'une texture plus compliquée et douée de moins de vitalité, tel, par exemple, que le système glandulaire. Dans les adénites chroniques, les sangsues appliquées en petite quantité et répétées plus ou moins souvent, conviennent alors parfaitement; mais c'est moins comme antiphlogistique que leur action doit être expliquée que comme moyen de désengorgement, et de provoquer par-là la résolution en facilitant la réaction de la force organique.

Les indications dérivatives et révulsives sont mises en usage avec plus d'efficacité contre les phlegmasies chroniques que le traitement antiphlogistique; elles agissent dans le voisinage de l'organe affecté, ou sur des parties éloignées, en y produisant un surcroît de vitalité qui tend à interrompre l'action morbide et à la déplacer. Ces deux méthodes de

traitement conviennent l'une et l'autre contre les maladies récentes et chroniques, sauf les modifications que chacune doit comporter. Leur effet est ordinairement plus prompt dans les affections aiguës que dans les chroniques. Ce n'est que par suite de mouvemens fluxionnaires réitérés et provoqués sur des parties plus ou moins éloignées de l'organe malade, qu'on parvient à guérir les affections chroniques.

La peau et le tube intestinal sont les organes sur lesquels on dirige particulièrement les médicamens dérivatifs et révulsifs. Le but qu'on doit se proposer dans leur application est, surtout à l'égard des voies digestives, d'obtenir les résultats qu'on désire, sans produire une trop vive irritation, ce qui engage à bien se fixer sur la manière d'agir des médicamens qu'on emploie, et sur l'état particulier des malades qui, en raison de leur disposition, pourraient en être plus ou moins incommodés. Dans l'examen que je ferai plus loin des principaux médicamens qui ont été employés contre la maladie vénérienne, je dirai mon opinion sur leurs propriétés.

Les écoulemens rebelles cèdent souvent aux injections faites en vue de changer le mode de vitalité qui entretient la maladie. C'est par une sorte de perturbation qui change l'état organique de la partie affectée que leur action peut s'expliquer. Les remèdes astringens guérissent en répercutant l'inflammation qui, divisée et répartie sur d'autres organes, s'y épuisent souvent sans produire d'accidens remarquables, comme cela arrive lorsqu'on juge qu'une maladie s'est terminée par résolution. Lorsque la guérison s'opère au moyen d'injections irritantes, l'habitude malade se trouve interrompue, l'action organique est ramenée à l'état aigu, et alors l'écoulement cesse d'après les mêmes moyens que les gonorrhées récentes, et en suivant la marche qui leur est naturelle.

« Lorsque tous les symptômes de la blennorrhagie sont en-

tièrement dissipés, dit le docteur de la Berge, l'écoulement diminue de jour en jour et disparaît enfin après un temps qu'il est impossible de fixer; mais quelquefois il persiste et devient alors une blennorrhée que l'on désigne aussi sous le nom de *suintement habituel*. Les malades qui en sont affectés, présentent, surtout le matin avant d'avoir uriné, une gouttelette d'un liquide visqueux, assez transparent, quelquefois verdâtre, dans d'autres cas incolore et semblable au mucus des fosses nasales. Certains individus ont un écoulement blanchâtre qui laisse sur le linge une tache de même couleur, présentant au centre une matière blanche comme pulvérulente lorsqu'elle est desséchée. La plupart du temps le linge est empesé par le liquide, qui y fait une tache analogue à celle que détermine la liqueur spermatique; d'autres fois il est coloré et verdâtre comme durant le cours de la blennorrhagie. Le mucus qui sort par le canal de l'urètre se montre aussi sous la forme de petits filets blancs; la couleur, la consistance et l'aspect de la matière blennorrhagique varient presque à l'infini; il nous suffit d'avoir indiqué ses principales propriétés.»

Les blennorrhagies chroniques et les blennorrhées qui se rattachent ordinairement à l'irritation, ont des suites désastreuses pour la santé des individus qui les ont imprudemment négligées. Ce sont elles qui amènent des changemens dans la structure de la muqueuse, des rétrécissemens, des inflammations chroniques de la prostate, de la vessie, des incontinenances d'urine, des pertes séminales, etc.

M. Lallemand prétend que le copahu renouvelle, dans le plus grand nombre des cas, l'irritation blennorrhagique. M. Lagneau est convaincu de la nécessité de combattre l'état inflammatoire avant de recourir à ce médicament. « Les traitemens intempestifs et perturbateurs, entrepris dans la vue d'interrompre brusquement le cours d'une blennorrhagie urétrale, quelle que soit d'ailleurs l'époque à laquelle on

l'observe, sont de nature à compromettre plus fréquemment que d'autres la santé générale en même temps qu'ils donnent lieu, beaucoup plus qu'on n'est habitué à le croire, à des rétrécissemens du canal. » (*Dict. de Méd.*)

On a essayé, dans le but d'obvier à ces inconvéniens, de donner cette substance en lavement. M. Velpeau, en employant le copahu sous cette forme, dit avoir obtenu un grand nombre de guérisons. « Le baume de copahu en lavement diminue constamment la gonorrhée, soit chez l'homme, soit chez la femme; dans beaucoup de cas il la supprime entièrement au bout de quatre, cinq ou huit jours; plus souvent il les réduit au tiers de leur abondance; quelquefois il ne les fait cesser qu'à moitié, et, règle générale, après la huitième ou dixième prise, son action devient nulle s'il n'a pas réussi complètement. » (*Arch. gén. de méd., ann. 1827, p. 41.*)

Après avoir neutralisé le principe syphilitique des blennorrhagies, on peut employer avec succès, dans plusieurs circonstances, les injections avec le *nitrate d'argent*, et on a lieu de s'étonner, dit le docteur Marinus dans un Mémoire présenté à la société de médecine de Gand, que les auteurs les plus récents se taisent absolument ou disent fort peu de chose de l'application de ce moyen. M. Lagneau (article BLENNORRHAGIE du *Dict. de méd., 2^e édit.*) ne fait que l'indiquer; MM. Cullerier et Ratier (*Dict. de méd. et de Chir. prat.*) n'en parlent pas; ce n'est que dans le *Dictionnaire des études médicales* (tom. II, p. 425), et dans le *Compendium de médecine pratique* que j'ai trouvé des notions pratiques à cet égard. J'emprunte à ce dernier ouvrage le passage suivant qui résume fort bien la méthode de M. Serre: « Il propose les injections avec le nitrate d'argent contre les blennorrhagies qui ne tiennent qu'à une *phlegmasie urétrale, non spécifique*, comme le serait celle qui dépendrait du virus syphilitique, dartreux, rhumatique; la guéri-